



CABINET DU PRÉFET
bureau de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 21 octobre 2010

INFORMATION PRESSE

Mise en place d'un nouveau radar automatique fixe dans le département du Bas-Rhin

Un nouveau radar automatique fixe a été installé mercredi 20 octobre dans la rue du Général Conrad à Strasbourg.

Cet équipement de sécurité est situé dans une zone particulièrement accidentogène : en effet, entre 2004 et 2008 sur un tronçon allant de 850m aux abords du radar, il faut déplorer cinq accidents corporels : un décès et 5 blessés.

Sur cette section, la vitesse est limitée à 50km/h dans les deux sens. L'appareil contrôlera la vitesse en éloignement des véhicules en direction de la rue Général Picquart.

A compter de cette date, une série de tests de calibrage et de validation des mesures de l'appareil seront effectués depuis le Centre Automatisé de Constatation des Infractions Routières (CACIR) à Rennes. Durant cette période, l'appareil ne constatera pas les infractions. La durée de cette phase est indéterminée.

La mise en service officielle (avec constatation des infractions) de ce nouveau radar vous sera communiquée.

Ce nouvel équipement porte à 20 le nombre total de radars automatiques fixes dans le département.

Les infractions du code de la route sont à l'origine de 90% des accidents en France.

Contacts :

- Coordinateur sécurité routière - Bertrand SOLDANO - 03 88 13 06 66 / 06 78 70 37 36
- presse Préfecture du Bas-Rhin - Viviane CHEVALLIER : 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45